

Selon le légiste et conseiller parlementaire de la Chambre, le projet de loi aurait dû être présenté sous la forme d'une modification à la loi constitutionnelle de 1867, et mes collègues députés peuvent être assurés que la seule différence entre les deux projets de loi concerne le titre et toute référence à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Je demande le consentement unanime de la Chambre à ce sujet.

[Traduction]

M. Forrestall: Monsieur le Président, en effet, le député nous a consultés et nous sommes tout à fait disposés à donner le consentement unanime.

M. Kristiansen: Monsieur le Président, vous avez aussi le consentement du Nouveau parti démocratique.

M. le vice-président: La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que le député propose sa motion?

Des voix: D'accord.

[Français]

M. le vice-président: La Chambre consent-elle unanimement au retrait du projet de loi C-206?

Des voix: D'accord.

(Le projet de loi est retiré.)

* * *

LA LOI CONSTITUTIONNELLE DE 1867

MESURE MODIFIANT LES LIMITES DE LA CAPITALE NATIONALE

M. Gaston Isabelle (Hull) propose: Que le projet de loi C-206, Loi modifiant la Loi constitutionnelle de 1867 (capitale nationale du Canada), soit lu pour la 2^e fois et déferé au Comité permanent de la justice et des questions juridiques

—Monsieur le Président, le but de ce projet de loi est très simple. Il s'agit d'amender l'article 16 de la Loi constitutionnelle de 1867 qui se lit comme il suit:

Jusqu'à ce qu'il plaise à la Reine d'en ordonner autrement, Ottawa sera le siège du gouvernement du Canada.

Comme je l'ai dit au tout début, il s'agit de désigner comme capitale nationale du Canada la région de la Capitale nationale. Et les raisons sont multiples, monsieur le Président, parce que si on fait l'historique de la région de la capitale du pays, on verra que depuis que le petit village de Bytown, qui a été le choix de la reine en 1858, qui avait suscité à ce moment-là certains rires moqueurs, des sourires affectés, comme un centre d'exploitation forestière et capitale des billots, la ville d'Ottawa, depuis ce temps, la capitale du Canada a eu une évolution constante depuis qu'elle a été désignée comme capitale du Canada en 1857.

La raison qui a fait en sorte que j'apporte cette modification, c'est que depuis toujours, du temps de sir Wilfrid Laurier, de sir Robert Borden, de même que du temps du très honorable Mackenzie King et jusqu'à nos jours, on a voulu faire de la capitale du Canada un symbole national, un foyer des langues nationales si on veut et ni plus ni moins que le cœur battant d'une nation.

Jusqu'à présent, je pense bien que nous avons toujours connu la capitale du Canada comme une ville ontarienne. Je n'ai rien contre l'Ontario, je n'ai rien contre Ottawa, mais puisqu'au cours des années on a demandé continuellement au gouvernement fédéral de faire quelque chose pour l'embellissement et que l'embellissement devait déborder la ville d'Ottawa, on a

Loi constitutionnelle de 1867

continué l'expansion parlementaire du côté du Québec, dans la région de l'Outaouais, et voici qu'aujourd'hui on dit que la région de la capitale nationale est un produit du fédéralisme canadien et reflète bon nombre des différences et des ambiguïtés politiques, sociales, linguistiques et culturelles familières de la société canadienne. C'est un trait typique du Canada.

Or, monsieur le Président, les gens qui viennent visiter la capitale du Canada visitent ni plus ni moins qu'une ville ontarienne, et je me souviens très bien de l'ancien maire d'Ottawa, Lorry Greenberg, qui n'a pas voulu partager les honneurs de la capitale avec aucune autre municipalité faisant partie de la région de la capitale nationale. Je ne vois pas pourquoi aujourd'hui, alors qu'Ottawa s'est agrandie, qu'on a formé ce qu'on appelle une région, la capitale nationale, par un acte de 1956 qui désigne les municipalités environnantes tant du côté ontarien que du côté québécois comme faisant partie de cette région de la capitale nationale, cette région de la capitale nationale ne deviendrait pas la capitale du Canada. Ceci n'enlève rien, bien sûr, à Ottawa qui conserverait son titre de capitale, mais au moins elle ne serait pas seule, elle serait une partie de la capitale nationale, de même que Nepean pourrait être partie de la capitale nationale, Gloucester, Vanier, Aylmer, Gatineau, Hull, parce que je suis sûr que cette capitale pourra être un symbole beaucoup plus adéquat que ce qu'est la ville d'Ottawa, à tel point qu'en février 1969, à une conférence constitutionnelle, à Toronto, on a même convenu que les villes d'Ottawa et de Hull et leurs environs constituaient la région de la capitale nationale.

• (1610)

Or, si ces villes incluses dans cette région constituent ni plus ni moins qu'une région que l'on détermine comme capitale canadienne, je ne vois pas pourquoi elle n'aurait pas la désignation de capitale du Canada. On peut donner des exemples d'hommes politiques, je ne les blâme pas, je pense que c'est de bon aloi, comme le premier ministre de l'Ontario; chaque fois que le premier ministre de l'Ontario vient à Ottawa, il dit toujours, je suis heureux d'être dans la capitale du Canada, Ottawa (Ontario), insiste beaucoup plus sur l'appartenance à l'Ontario que sur la capitale nationale elle-même. D'ailleurs, je suis sûr... que depuis 1896 il y a eu un progrès énorme. On sait que Sir Wilfrid Laurier a voulu enfin la Washington du nord. On sait que l'honorable Borden a voulu également faire la même chose en formant le Comité de l'embellissement d'Ottawa, parce qu'Ottawa n'avait pas ce qui était nécessaire pour entretenir de façon adéquate la Capitale du Canada. Alors, je suis sûr que, par ce changement, nous pourrions certainement en arriver à faire en sorte que la Capitale du Canada représente les diverses ethnies culturelles, biculturelles, le bilinguisme qu'une capitale doit représenter puisqu'elle doit être cette capitale qui reflète le cœur battant, comme je le disais, au tout début de la capitale d'un pays.

Et je suis sûr que mes collègues de la région sont beaucoup plus sensibilisés à ces propos que beaucoup d'autres collègues qui viennent à Ottawa simplement quelques jours ou quelques années. Ils ne sont peut-être pas imbus autant que les habitants de la région de la Capitale nationale au sujet de ce que la Capitale nationale représente pour eux parce que cette capitale est sûrement un lieu, le berceau, si l'on veut, de la nation ou devrait représenter enfin tout ce que la nation peut offrir. C'est un microcosme, un espèce de miroir, un reflet du Canada.